

Système d'évaluation de la première année propédeutique en section d'histoire

	Cours	Lectures	TP Lectures	TP Bibliographie	TP Sources	PS Dossier	PS Oral	PS Ecrit	PS Lectures	Total
Evaluation	—	—	x	x	x	x	x	x	—	
Points	0	0	2	1	2	1	2	4	0	12
Remédiation	—	—	x	x	x	x	—	x	—	

Le cours et les lectures rattachées au cours et au proséminaire sont obligatoires mais ne donnent pas lieu à une évaluation

Tous les autres travaux sont évalués selon le principe suffisant / insuffisant :

En cas de suffisance, la totalité des points attribués à un travail est délivrée à l'étudiant·e

En cas d'insuffisance, l'étudiant·e a droit à une seconde chance appelée remédiation, sauf pour la présentation orale du proséminaire

En cas de nouvelle insuffisance, l'étudiant·e ne reçoit aucun point pour le travail en question

Le module est validé aux conditions suivantes :

L'étudiant·e a rendu tous les travaux évalués et les remédiations demandées par les enseignant·e·s

L'étudiant·e a obtenu au moins 8 points sur les 12 qui sont attribués

Au cas où un·e étudiant·e ne réussit pas à obtenir 8 points, le module n'est pas attribué et l'année propédeutique est à refaire